



**NOUVELLES
NOUVELLES
NOUVELLES
NOUVELLES
NOUVELLES**



Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités
Journal fondé le 8 octobre 1986
Volume 26 Numéro 1 JANVIER 2012



Bonne Année

De tous les coins du Québec jusqu'au Pôle Nord, que le temps des fêtes sème à tous vents **mes vœux de Bonne Année 2012**. Une fin d'année, c'est l'occasion de se redire que l'on s'aime.

Que la corvée des cadeaux sous votre sapin se traduise en mille et un « mercis » de la part de ceux et celles qui les ont reçus.

Membres internautes, voyez comme notre site est beau et riche en messages de toutes sortes. Comment? Vous n'êtes pas branchés? Quand vous visiterez vos petits enfants, demandez-leur d'aller sur www.aqder.ca. Ils auront autant de plaisir que vous à découvrir notre site. Branchez-vous gratuitement à la bibliothèque de votre municipalité, vous serez vite accrochés.

Que l'année 2012 soit aussi éclatante qu'un soleil d'avril et que votre cœur se ravive quotidiennement d'arômes printaniers.

Mes salutations les plus chaleureuses,
Madeleine Trudel



S O M M A I R E	Message de la présidente	1	Assurance maladie médicaments voyages (Tableau des primes)	9
	Dossiers en marche - Avis d'élection	2-3	À l'ère des réseaux - Les décès	10
	Assurance maladie médicaments	4	Activités de quelques sections - Nouveaux membres	11-12
	Assurance vie collective - Double prélèvement	5-6	Comité consultatif - Publicité Industrielle Alliance	13
	Bulletin spécial d'information de la présidente	7	Section des voyages (publicité)	14
	Rencontre annuelle en Montérégie 5, 6 et 7 juin	7	Activité section Champlain - Publicité La Capitale	15
	Prévisions budgétaires 2012	8-9	Déclaration de revenu 2011	16



Cotisation 2012

La cotisation des membres de l'AQDER est établie à 0,0025 de la rente du membre, ce qui se traduit par 0,25 \$ par 100 \$ de rente. Comme elle représente un pourcentage de la rente, les membres qui franchissent le cap des 65 ans et voient leur rente de la CARRA diminuer à cause de la coordination avec la RRQ devraient voir leur cotisation diminuer légèrement. Comme la CARRA ne transmet plus à l'AQDER l'information relative à ce nouveau montant, il appartient désormais au membre concerné de communiquer avec Madame Meunier pour informer l'AQDER de ce montant afin qu'elle puisse ajuster la cotisation du membre en conséquence.

Rencontre annuelle 2012 : 5, 6 et 7 juin à Brossard

Le comité organisateur de la rencontre annuelle vous rappelle les dates de sa tenue. La planification est très avancée et le comité compte déposer son programme officiel lors du prochain conseil des présidents de février.

En plus des activités habituelles, comme le précisent les orientations 2012-2013-2014 et en lien avec les attentes signifiées par les présidents, le programme offrira aux membres présents à Brossard divers ateliers d'information et de concertation. À cet égard, les membres du comité des affaires économiques collaborent étroitement à l'élaboration de cette partie du programme et s'affairent à finaliser leurs dernières productions afin d'offrir aux participants des temps d'échanges sur les thèmes suivants : le patrimoine du membre, les différents passages dans la vie d'un retraité, le dossier des assurances, la gestion des finances et les arrangements funéraires.

Hébergement des sites des sections sur le site de l'AQDER

Dans la foulée du rajeunissement de son site internet et de la transition vers le Web 2.0, l'AQDER a renouvelé son entente avec la firme ADN Hosting pour l'hébergement de son site; or plusieurs sections profitent de cette entente pour héberger leur propre site; lors du prochain conseil des présidents, cette question d'hébergement des sites des sections sera abordée et des précisions sur le fonctionnement, le partage de l'espace et les coûts éventuels seront apportées.

Protocole d'entente FQDE / AQDER

Le protocole d'entente qui établit la contribution de l'AQDER à la FQDE en contrepartie des services reçus a été renouvelé pour l'année 2012. Les montants ont été ajustés à la satisfaction des deux parties et le total à verser représente une légère hausse en comparaison à l'année 2011.

Affaires financières

Les prévisions budgétaires ont été adoptées par le conseil d'administration après avoir été présentées au conseil des présidents pour consultation. La version 2012 comporte l'ajout de certains postes pour plus de détails. Au chapitre des produits, on y voit deux nouveaux postes : un pour le prélèvement de la cotisation spéciale d'une section et un autre pour la ponction prévue aux revenus d'intérêts du surplus en assurance, en conformité avec la résolution du conseil d'administration acceptant que la dépense de la rencontre de formation des représentants locaux du dossier des assurances soit couverte par ce budget. Au chapitre des charges, un poste a été créé pour la formation des représentants locaux en assurance, le poste réservé aux dépenses des comités a été éclaté pour chacun d'eux; un autre poste a été introduit dans la section «Partage aux sections» pour couvrir les frais reliés à l'hébergement des sites web de certaines sections sur le site de l'AQDER et finalement on indique clairement le montant prévu au budget pour être versé au comité organisateur de la rencontre annuelle.

Ateliers de travail du conseil des présidents

Le 26 octobre dernier, les présidents se sont regroupés en atelier pour discuter de quatre sujets

Les mandats des sous comités des affaires économiques

La planification triennale : orientations, objectifs, moyens et échéances.

Les prévisions budgétaires 2012

Le Web 2.0



DOSSIERS EN MARCHÉ (suite)

Le rapport de la plénière qui a suivi ces travaux regroupe les commentaires émis et souligne ceux qui ont fait consensus; globalement, l'ensemble s'est avéré très positif et le conseil d'administration verra à donner suite aux diverses recommandations issues de ces travaux. Ce rapport, annexé au compte rendu de la rencontre du conseil des présidents, est transmis aux présidents des sections et sera disponible sur le site de l'AQDER dès qu'il aura été approuvé.

Rencontre de formation pour les représentants locaux du dossier des assurances

Pour la troisième année, l'AQDER a tenu une rencontre d'information pour les représentants locaux du dossier des assurances dans les sections.

Rémi Legault, répondant du comité des assurances au conseil d'administration, était chargé de l'animation.

Dans un premier temps, Paul Famelart, Louise Meunier et Éric Levert se sont assurés de transmettre toute l'information disponible aux participants. **Dans un deuxième temps**, une session de travail en atelier en résolution de problèmes, animée par les membres du comité des assurances, a fourni l'occasion de fouiller dans la documentation dont les représentants disposent et de trouver des réponses aux quatre situations problématiques. Cette partie a été grandement appréciée des participants et a aussi permis de soulever d'autres questions auxquelles le directeur général s'est engagé de trouver réponse dans un avenir rapproché. Avant le repas qui permettait de poursuivre les échanges dans un contexte moins formel, le directeur général a livré un commentaire en regard du changement apporté par l'AREQ à son régime d'assurance collective en se référant à l'article de Pierre-Paul Côté, du conseil exécutif national de l'AREQ, et au jugement de la cour supérieure obtenu par l'AREQ à la suite de sa requête en jugement déclaratoire dans la cause qui l'opposait à la RAMQ. Cette dernière partie a été très éclairante pour les participants et leur a permis de mieux comprendre la situation et les différences existantes entre l'AQDER et l'AREQ et leurs régimes d'assurance maladie respectifs.

Paul Famelart, directeur général



AVIS D'ÉLECTION

Madame, Monsieur,
Membre de l'AQDER

En tant que président d'élection pour l'année 2012, il est de mes prérogatives de vous informer que trois postes d'administrateurs viendront en élection en juin 2012. Ces postes sont présentement occupés par monsieur André Desroches, monsieur Rémi Legault et madame Marjolaine Maltais.

Les règlements de notre association précisent que tout membre régulier peut poser sa candidature à un poste d'administrateur de l'AQDER.

Toutefois, celui ou celle qui pose sa candidature à titre d'administrateur accepte implicitement d'occuper éventuellement un poste de dirigeant au sein du Conseil d'administration s'il y est élu par les membres du Conseil des présidents (article 9-1,09).

Si vous souhaitez poser votre candidature, vous devrez vous procurer un bulletin de mise en candidature soit auprès de madame Louise Meunier au 514 353-3254 ou par courriel (info@aqder.ca), soit en le récupérant au www.aqder.ca sur la page d'accueil de l'AQDER. Ce bulletin devra être retourné à mon attention au secrétariat de l'AQDER et être parvenu au bureau avant 12 h le lundi 30 avril 2012 (courrier postal ou courrier électronique).

Une courte lettre de présentation de deux pages au maximum et une photo format passeport devront accompagner votre bulletin de mise en candidature afin de servir d'introduction auprès des délégués votants.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Pierre Gagné, président d'élection



BONNE NOUVELLE : nouvelle réduction de prime en 2012

Le conseil d'administration a résolu, selon les recommandations du comité des assurances et du conseil des présidents, d'accepter la proposition de renouvellement de l'Industrielle Alliance pour l'année 2012; ce renouvellement entraîne une diminution de prime de 5 % pour les assurés du groupe 100 et le maintien du taux de la prime pour les assurés du groupe 200.

Rappel

On se rappellera qu'en janvier 2011, la prime avait aussi été réduite pour le groupe 100 (10,6 %) et que plusieurs maximums de prestations avaient été augmentés. On prévoyait alors que la conjugaison de cette diminution de prime et de ces augmentations de prestation devaient amener le budget de l'assurance à un équilibre et ne pas produire de surplus. L'équilibre budgétaire recherché ne s'est pas produit mais un léger surplus s'est annoncé et a entraîné cette nouvelle réduction.

Période d'observation

Le comité des assurances suggérait alors d'observer la progression du dossier durant un an avant d'engager toute autre modification aux bénéfices des membres assurés et toute utilisation du surplus accumulé.

Quelles sont les raisons du surplus en 2011?

À la grande surprise du courtier et des membres du comité des assurances, c'est le total des réclamations des membres assurés qui a diminué de façon inattendue. Trois causes ont pu contribuer à cette situation :

- 1- le nombre de membres qui ont atteint 65 ans et sont passés à la RAMQ pour la partie médicament a été assez élevé;
- 2- le prix de certains médicaments a chuté de façon importante, quelques fois de plus de 50 % (par exemple le Lipitor).
- 3- la proportion des médicaments génériques consommés par les membres assurés pourrait aussi influencer.

Position du comité des assurances

Pour le comité des assurances, il faut poursuivre l'observation de la progression du dossier durant encore un an avant d'envisager d'apporter toute modification aux bénéfices des membres assurés.

Tableau des primes

On retrouvera, en page 8, le tableau des primes pour 2012.



Paul Famelart, directeur général

INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

Merci au conseil des présidents

Je veux remercier les présidents et présidentes de section pour leur collaboration aux ateliers lors de chacune des rencontres du conseil des présidents. Le rapport des plénières de ces ateliers de discussion est un outil essentiel auprès du conseil d'administration. Nous maintenons le cap selon les règles d'une gestion transparente et rigoureuse tout en respectant les orientations 2012, 2013 et 2014, en lien direct avec la mission et la vision de notre association.

Groupe des grands organismes d'aînés, de retraités et de dispensateurs de services aux aînés (G-15)

L'AQDER travaille au sein du G-15 depuis plusieurs années. En 2011, il a été question, entre autres, de fiscalité avantageuse, de la maltraitance, de l'aide chez soi, de coup d pouce pour se loger, de l'importance d'être bien informé, du soutien lors d'un retour au travail, de la force des bénévoles.

Le 15 août 2011, l'AQDER a été invitée par le Secrétariat des Aînés à présenter sa position dans le dossier « Vieillir chez soi en toute sécurité ». Nous attendons toujours un suivi à cette rencontre.



CHANGEMENT MAJEUR EN JANVIER 2012

À la recommandation du comité des assurances, le conseil d'administration avait mandaté le courtier d'aller en appel d'offres pour le renouvellement du contrat d'assurance vie collective. Les rapports d'expérience des deux dernières années indiquaient que ce dossier était déficitaire pour l'assureur et que l'AQDER devait s'attendre à une hausse de prime.

Deux assureurs ont répondu à l'appel du courtier :

- La Capitale, en proposant une augmentation de 20 % des primes pour un contrat de deux ans.
- L'Industrielle Alliance, en proposant de reprendre le contrat de La Capitale en gardant le statu quo des primes actuelles pour une période de deux ans.

Le choix de l'Industrielle Alliance ferait donc économiser 200 000 \$ (deux cent mille dollars) annuellement aux membres assurés. Le comité des assurances a donc recommandé de choisir l'offre de l'Industrielle Alliance. Après consultation du conseil des présidents, le C. A. a résolu d'accepter cette proposition de contrat pour une période de deux ans.

CE QUE CE CHANGEMENT D'ASSUREUR ENTRAÎNE

L'AQDER devait s'assurer que les données relatives à l'assurance vie collective des membres assurés soient transmises adéquatement et intégralement au nouvel assureur; tout ce travail a été effectué dans les délais fixés par le nouvel assureur de sorte que tous les membres assurés le seront sans exception dès la première minute de l'année 2012 : rien à craindre pour les membres assurés à cet égard, l'AQDER en a obtenu la garantie de la part de l'assureur.

L'assureur, l'Industrielle Alliance, a enregistré les informations transmises au dossier de chacun et doit maintenant vérifier, auprès de chaque membre assuré, l'exactitude des informations qu'elle possède.

Cette opération doit s'effectuer au cours du mois de janvier par courrier postal. Ainsi, tous les membres détenteurs d'une assurance collective avec l'AQDER (auparavant La Capitale contrat 6005) recevront, avant la fin du mois de janvier 2012, un «**Relevé d'assurance collective du participant**» de l'Industrielle Alliance. Ce relevé indiquera dans un encadré intitulé :

Renseignements personnels du participant (membre) :

Groupe :	28000, c'est le numéro de la police de l'AQDER.
Compte :	1=prélèvement à la source CARRA; 2= autre type de paiement
Catégorie :	en assurance santé, les groupes 100 ou 200.
Certificat :	c'est le numéro de votre certificat.
Sexe, Date de naissance, État civil :	selon votre dossier



Dans un autre encadré intitulé :

Garanties du participant

Les garanties inscrites au dossier du participant ainsi que la couverture en santé ou le volume de l'assurance vie:

SANTÉ :si le participant participe à l'assurance maladie; la couverture qui peut être individuelle, monoparentale, couple ou familiale.

Santé : indique la garantie «Best Doctor» si le participant a moins de 65 ans.

VIE OPTIONNELLE NON-FUMEUR EMPLOYÉ : si le participant a une assurance vie collective, est non-fumeur et le volume de cette assurance.

VIE DE BASE CONJOINT / CONJ-VIE FACULTATIVE (±) 75 ANS: si le participant a assuré son conjoint (selon l'âge du conjoint).

VIE DE BASE ENFANTS : si le participant a assuré ses enfants à charge.

VIE OPTIONNELLE NON-FUMEUR CONJOINT : si le participant a assuré son conjoint non-fumeur et le volume de cette assurance optionnelle.

Si le participant ou le conjoint est fumeur, ce sera indiqué.

ASSURANCE VIE COLLECTIVE DE L'AQDER (suite)

IMPORTANT :

Advenant erreur ou omission, le participant devra faire parvenir ses demandes de modification à l'Industrielle Alliance à l'aide du formulaire prévu à cet effet.

L'enveloppe de retour est fournie.



BÉNÉFICIAIRE

L'identification du bénéficiaire n'apparaît pas au dossier accessible par internet (CyberClient) et le participant doit confirmer le bénéficiaire de son assurance vie. L'AQDER ne possède pas cette information et le participant doit absolument remplir le formulaire pour confirmer le bénéficiaire de son assurance au nouvel assureur.

Ce changement d'assureur en assurance vie collective peut représenter quelques inconvénients pour le membre assuré mais le conseil d'administration a cru que l'économie substantielle réalisée pour les deux prochaines années (quatre cent mille dollars) le justifiait amplement.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Plusieurs membres de l'AQDER possèdent une assurance vie de La Capitale autre que l'assurance collective contrat # 6005; si votre numéro de contrat est différent, c'est que vous possédez une assurance «privée» et cette assurance vie n'est pas affectée par le changement d'assureur effectué par l'AQDER pour sa police d'assurance vie collective.

DOUBLE PRÉLÈVEMENT EN ASSURANCE VIE COLLECTIVE EN JANVIER

Tout juste avant d'aller sous presse, l'AQDER a été informée du fait que deux prélèvements pour l'assurance vie collective de l'AQDER seraient effectués par la CARRA en janvier 2012.

Les organismes ont à respecter une date limite pour transmettre les informations de changement à la CARRA. À cause du volume et de la période, cette date est fixée très tôt au début du mois de décembre. L'Industrielle Alliance a transmis ses informations dans les délais prescrits, ce que ne semble pas avoir fait La Capitale. Résultat : un prélèvement pour l'Industrielle et un autre pour La Capitale.

Nous avons l'assurance que ce montant perçu par La Capitale sera remboursé au mois de février 2012; les détails sur le mode de ce remboursement seront transmis aux membres par le biais des représentants locaux du dossier des assurances et des présidents de section dès que l'information sera disponible.

Nous sommes désolés des inconvénients que pourrait entraîner cette situation hors de notre contrôle.

Paul Famelart, directeur général



VOUS AVEZ VOTRE AGENDA OU VOTRE CALENDRIER 2012 !

Alors notez que nous avons un important rendez-vous en Montérégie les 5, 6 et 7 juin.

Le comité organisateur de la section Rive Sud est au travail depuis plusieurs mois et nous sommes attendus à l'Hôtel ALT Quartier Dix 30 à Brossard pour s'occuper de nos affaires.

Détails à venir dans le prochain numéro de l'AQDER Nouvelles.





Les dossiers qui concernent les aînés avancent lentement...Mais ils avancent

Les aléas de la politique provinciale ont fait passer sous silence plusieurs nouvelles importantes pour les aînés.

La commission sur la participation au marché du travail des travailleurs et travailleuses de 55 ans et plus a présenté son rapport au gouvernement le 22 septembre dernier. **Elle souligne la nécessité de tenir un débat public sur les enjeux reliés au vieillissement de la population.**

Une consultation générale débutera au mois de janvier 2012. Cette commission va contribuer à élaborer une stratégie gouvernementale pour le maintien et l'intégration en emploi des travailleurs expérimentés.

Le rapport de la commission est disponible à

http://www.mess.gouv.qc.ca/grands_dossiers/commission.asp

Le 10 novembre, une conférence de presse s'est tenue concernant la mise à jour du régime des rentes du Québec. Selon le projet de loi déposé, il ne sera plus nécessaire de réduire son temps de travail pour toucher une rente de retraite de la RRQ après 60 ans. Cette mesure devrait inciter les travailleurs à demeurer en emploi. Plusieurs autres mesures seront modifiées.

Projet de loi 22 sur la résiliation du bail en résidences pour aînés non autonomes et semi-autonomes.

Dorénavant, le bail sera obligatoire et il devra séparer les coûts du logement des coûts des services. La loi prévoit plusieurs nouveaux cas de résiliation de bail dont, lors d'un décès ou d'un transfert en CHSLD. Pour les aînés, on ramène l'obligation de payer (le logement seulement) de trois mois à deux mois.

Un débroussaillage important s'annonce...

Projet de loi 16 sur la certification des résidences

L'expression « Résidence pour personnes aînées » devient une appellation contrôlée. L'utilisateur de cette expression devra posséder les qualités requises dont une attestation temporaire de conformité.

A) Les préposés aux bénéficiaires devront recevoir une formation, les antécédents judiciaires devront être vérifiés.

B) Un comité des usagers devra être mis en place ainsi qu'un comité milieu de vie. **Malheureusement, les 26 inspecteurs annoncés ne sont pas encore engagés et ils ne le seront pas avant la fin de l'année financière.**

À venir :

- a) Un poste de coordonnateur « abus et maltraitance » a été mis en place.
- b) Le carrefour de soutien aux proches-aidants est en train de s'installer.
- c) Un carrefour d'information verra le jour...



Madeleine Trudel

Présidente de l'AQDER

Merci à Claude Quintin, membre de l'AQDER et président des tables régionales de concertation des aînés du Québec.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

<i>PRODUITS</i>	2010	2011	2012
Cotisations - CARRA	379 125 \$	372 000 \$	380 000 \$
Cotisations - Membres		500 \$	500 \$
Cotisation spéciale - Sections			4 480 \$
Partenaires	14 718 \$	14 000 \$	14 000 \$
Autres revenus -Vente Livres Hist.	9 962 \$	100 \$	100 \$
Ponction aux revenus d'intérêts d'assurances			9 000 \$
Revenu d'intérêts	8 219 \$	500 \$	600 \$
<i>TOTAL DES PRODUITS</i>	412 024 \$	387 100 \$	408 680 \$
<i>CHARGES</i>			
<i>Administration</i>			
Conseil d'administration	29 863 \$	29 000 \$	31 000 \$
Conseil des présidents	41 582 \$	45 000 \$	45 000 \$
Assemblée générale	20 446 \$	12 000 \$	12 000 \$
Formation en assurances			9 000 \$
Comités	16 000 \$	16 000 \$	
Comité des affaires économiques			7 000 \$
Comité des assurances			7 000 \$
Comité de la Reconnaissance			1 000 \$
Comité de l'image corporative et site web			1 000 \$
Comité de vérification financière			400 \$
Mandats	7 580 \$	10 610 \$	10 610 \$
Civilités	1 993 \$	4 000 \$	4 000 \$
Frais bancaires	73 \$	0 \$	0 \$
Assurances	2 844 \$	3 200 \$	3 000 \$
Honoraires Professionnels	4 016 \$	3 400 \$	3 600 \$
Divers		0 \$	190 \$
<i>Total administration</i>	124 397 \$	123 210 \$	134 800 \$
<i>Bureau</i>			
Cotisation FQDE	66 000 \$	66 000 \$	69 000 \$
Fournitures de bureau	5 579 \$	4 000 \$	4 000 \$
Informatique	2 613 \$	3 500 \$	4 000 \$
Télécommunications	4 707 \$	4 800 \$	4 800 \$
<i>Total bureau</i>	78 899 \$	78 300 \$	81 800 \$
<i>Partage aux sections</i>			
Quote-Part (24,5 %)	89 966 \$	91 140 \$	93 100 \$
Participation (5,55 %)	20 000 \$	20 600 \$	24 000 \$
Hébergement des sites web			
Projets spéciaux (Sisca)	0 \$	1 000 \$	1 000 \$
Remboursement membres/branchés		6 500 \$	9 000 \$
<i>Total partage aux sections</i>	109 966 \$	119 240 \$	127 100 \$
<i>Services</i>			
Journal AQDER Nouvelles	29 846 \$	20 000 \$	20 000 \$
Promotion et dons	9 110 \$		
Représentation	32 549 \$	46 000 \$	36 000 \$
Rencontre annuelle			4 500 \$

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES (suite)

Impression - projets spéciaux	988 \$		0\$
Autres Dépenses (Bas-Saint-Laurent)		350 \$	4 480 \$
Total Services	72 493 \$	66 350 \$	64 980 \$
TOTAL DES CHARGES	369 755 \$	371 100 \$	408 680 \$
BÉNÉFICE (DÉFICIT) NET	0 \$	0 \$	0 \$



Fabien Roy, trésorier



**ASSURANCE MALADIE MÉDICAMENTS VOYAGE ET ANNULATION DE VOYAGE
TABLEAU DES PRIMES POUR L'ANNÉE 2012**



Tel que mentionné dans le texte de la page 4 :
pour le groupe 100, il y a une baisse de 5 % de la prime;
pour le groupe 200, il n'y a pas de baisse de prime ni de hausse, comme l'an dernier.



Groupe d'âge	Protection					
		Taux		Taux		
		2011		2012		
		mensuel sans	diminution	mensuel sans taxe	mensuel avec taxe	annuel avec taxe
Moins de 55 ans	Individuelle	76,58 \$	3,83 \$	72,75 \$	79,30 \$	951,57 \$
	Monoparentale	114,02 \$	5,70 \$	108,32 \$	118,07 \$	1 416,83 \$
	Couple	152,04 \$	7,60 \$	144,44 \$	157,44 \$	1 889,28 \$
	Familiale	186,45 \$	9,32 \$	177,13 \$	193,07 \$	2 316,86 \$
55 à 59	Individuelle	96,46 \$	4,82 \$	91,64 \$	99,89 \$	1 198,65 \$
	Monoparentale	144,7 \$	7,24 \$	137,47 \$	149,84 \$	1 798,11 \$
	Couple	191,8 \$	9,59 \$	182,21 \$	198,61 \$	2 383,31 \$
	Familiale	224,61 \$	11,23 \$	213,38 \$	232,58 \$	2 791,01 \$
60 à 64	Individuelle	116,53 \$	5,83 \$	110,70 \$	120,66 \$	1 447,96 \$
	Monoparentale	174,81 \$	8,74 \$	166,07 \$	181,02 \$	2 172,20 \$
	Couple	231,96 \$	11,60 \$	220,36 \$	240,19 \$	2 882,31 \$
	Familiale	257,78 \$	12,89 \$	244,89 \$	266,93 \$	3 203,16 \$
65 et plus avec RAMQ	Individuelle	45,05 \$	2,25 \$	42,80 \$	46,65 \$	559,82 \$
	Monoparentale	67,57 \$	3,38 \$	64,19 \$	69,97 \$	839,61 \$
	Couple	88,94 \$	4,45 \$	84,49 \$	92,09 \$	1 105,13 \$
	Familiale	93,98 \$	4,70 \$	89,28 \$	97,32 \$	1 167,78 \$
	Groupe 200		aucune diminution			
65 et plus SANS RAMQ	Individuelle	201,69 \$	0,00 \$	201,69 \$	219,84 \$	2 638,11 \$
	Monoparentale	207,16 \$	0,00 \$	207,16 \$	225,80 \$	2 709,65 \$
	Couple	401,01 \$	0,00 \$	401,01 \$	437,10 \$	5 245,21 \$
	Familiale	411,53 \$	0,00 \$	411,53 \$	448,57 \$	5 382,81 \$

À L'ÈRE DES RÉSEAUX SOCIAUX



Cet automne, l'AQDER mettait en ligne son nouveau site internet (www.aqder.ca). Évidemment plus moderne et plus convivial, ce nouveau site a pour objectif de favoriser la participation des membres grâce à une navigation plus simple. Ce lieu virtuel

se veut aussi un portail vers nos outils virtuels d'échanges.

Avec la mise en ligne de ce nouveau site web, votre association se met résolument à l'ère des réseaux sociaux. Les membres et leurs amis peuvent désormais nous suivre sur **LesBlogs, Facebook, Twitter, Flickr, Doodle, Google+ et YouTube.**

Certains diront que nous faisons, comme bien d'autres, une rentrée tardive sur les réseaux sociaux. D'autres, davantage intéressés par l'information institutionnelle, questionneront cette place laissée même à nos détracteurs. À une époque où la séniorité et le bel âge se font quelque peu malmener, les retraités sont plus souvent qu'autrement une cible facile dans les réseaux sociaux... Mais ce sont les règles de la démocratie et nous en acceptons la réalité. Ce facteur peut expliquer en partie notre prudence face à ces nouveaux moyens de communication. À notre avis, les médias sociaux doivent être utilisés pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire un moyen de communication rapide qui permet d'obtenir du feed-back de nos associés.

Nous recourons comme fil de presse, à la page Twitter de l'AQDER pour relayer les nouvelles émises de la page Facebook, des dossiers politiques issus du déjà très populaire blogue de la présidente, de même que des articles afférents à nos dossiers; par ailleurs, le compte Facebook et Google+ diffuseront, en temps opportun, de brefs messages tout en tâtant le pouls des membres.

Nous pouvons désormais communiquer plus rapidement sur le blogue, sur Twitter, sur Facebook, sur..., tout en obtenant des commentaires instantanés de toutes les plateformes. Concurrément le conseil d'administration continuera de faire ce qu'il fait c'est-à-dire prendre des décisions et administrer l'AQDER en consultation avec le conseil des présidents. Le nouveau site web et les réseaux sociaux nous permettent de créer un lien de proximité avec nos membres et de profiter du partage de contenu généré par les adeptes des médias sociaux tout en rejoignant un plus grand éventail de clientèles. L'AQDER encourage ses sections à se doter de semblables outils, à faire rayonner le dynamisme et faire valoir le potentiel de ceux et celles qui savent et peuvent encore et toujours.

*Robert Poulin, Webmestre
Répondant au C.A.
du Comité de l'image corporative*



L'AQDER EXPRIME SA SYMPATHIE AUX FAMILLES ET AUX PROCHES DES MEMBRES QUI NOUS ONT QUITTÉS



Nom des sections	Nom des membres	Dates
Centre du Québec	Bousquet, André	5 oct. 2011
Centre du Québec	Roberge, Jules	30 sept.2011
Lanaudière	Bossé, Jacques	29 nov. 2011
Laval	Leclerc, Marguerite	5 nov. 2011
Laval	Richer, Julien	14 nov. 2011
Laval	Lehouillier Armand	26 sept. 2011
Montréal	Tellier Laporte, Olivette, mc	7 oct. 2011
Outaouais	Campagna, Jean-Jacques	13 nov. 2011
Outaouais	Gougeon, Yvon	21 nov. 2011
Rive-Sud	Lamy, André	14 nov. 2011
Rive-sud	Bouvier, Jean-Jacques	20 sept. 2011
Rive-Sud	Bussière, Jean-Jacques	11 nov. 2011

DES RETROUVAILLES À LA SECTION: MAURICIE

Le 10 novembre dernier, une quarantaine de directeurs retraités de l'association mauricienne (AMDER) se réunissent dans le cadre d'un souper concert. Des retrouvailles pour certains, pour d'autres, le plaisir de jaser ensemble. Mais au cœur de la rencontre, un invité, monsieur Pierrot Fournier nous ramène au temps des boîtes à chansons. Ce dernier a déjà pris part, comme soliste, à plusieurs concerts symphoniques, notamment au Grand Théâtre de Québec, au festival international de Lanaudière et au Spectrum de Montréal.

Fortement influencé par les Brassens, Ferré, Brel, Ferrat et, aussi, par les Vigneault, Leclerc, Léveillé et Ferland, il nous présente un répertoire qui s'inscrit dans le courant de la chanson à texte. Une soirée de qualité qui a été fortement appréciée par tous.

Le 6 décembre, nous apprenons comment bien choisir notre vin, un vin de bonne qualité et de bon goût mais à un prix acceptable; voilà ce que découvre les membres de l'AMDER à travers une dégustation de vin et de fromage. Monsieur Christian Yard, un fin connaisseur, nous présente l'histoire des vins. Au passage il signale les vins dont nous pourrions faire provision pour le temps des fêtes et les critères pour le faire. Cette activité se réalise avec une vingtaine de participants qui ont pu profiter de ce bon moment. Monsieur Yard, qui depuis toujours s'est intéressé à tous les vins, est le conjoint de Lise DeGuise, membre de notre section. On a souvent des ressources près de soi. Heureusement, nous en découvrons de temps à autre qui savent nous enrichir de leur savoir.

A l'école de l'hôtellerie, le 6 décembre au soir, se sont réunis vingt-quatre de nos membres pour profiter d'un bon souper, cinq services, planifié par les anciens élèves de cet institut qui revenaient d'un perfectionnement. Nous devions nous engager à l'avance, aussi, nous avons réservé pour un petit nombre. Surprise, on a dû en refuser tout autant. Nous le saurons pour l'an prochain.

Ceux et celles qui étaient de la partie ont apprécié cette activité et souhaitent qu'une autre année, on tente à nouveau l'expérience. Toutes ces activités maintiennent un esprit de solidarité entre d'anciens collègues de travail. Elles permettent aussi un partage de nos projets et de nos rêves.

Lise Harnois, présidente de la section Mauricie



NOËL 2011 DE LA SECTION: CHAMPLAIN

Seul ou en couple, les femmes d'un bord, les hommes de l'autre... on lève nos verres, on déguste un repas copieux, on s'amuse et on échange des vœux pour la période des Fêtes qui approche. Tout cela s'est passé en agréable compagnie le 3 décembre dernier...

Les membres de notre conseil de direction ont organisé une soirée mémorable avec l'aide de Messieurs Jean-Paul Picard et Normand Théroux. Étaient présents, entre autre beaucoup de membres de nos anciens conseils ainsi que nos dirigeants actuels. On peut vraiment dire que la musique entraînante des sept musiciens de l'orchestre de M. Picard a contribué grandement au plaisir des danseurs qui ont partagé la piste. Quelle joie d'échanger lors de si beaux moments d'amitié en cette heureuse période de l'année!



Robert Poulin & son épouse



Maurice Bouchard et son épouse



Jean-Paul Picard & ses musiciens



Monique Lapierre
Mot d'accueil de la présidente

MÉRITE SECTION OUTAOUAIS



L'Ordre du Mérite de notre association a été remis à madame Monique Lessard-Slobodian lors de l'assemblée générale du 27 septembre 2011. Cet hommage souligne les vingt-cinq ans de bénévolat exceptionnel au niveau professionnel, culturel, religieux, journalistique et humanitaire de la récipiendaire.



Sur la photographie nous retrouvons Gilles Chatelain, présentateur, madame Monique Lessard-Slobodian et Denise Desjardins-Labelle, présidente

L'AQDER SOUHAITE LA BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Nom des sections	Nom des membres	Dates
Bas-Saint-Laurent	Saint-Pierre, Violette	16 novembre 2011
Centre du Québec	Martin, Aline	30 juin 2011
Des Affluents	Massé, Michèle	31 janvier 2011
Du Suroît	Desmarais, Lise, mc	
Du Suroît	Favreau, Michèle	1er septembre 2011
Estrie	Boudriau, Yvon	30 juin 2011
Gaspésie	Élément, Jocelyne, mc	
Gaspésie	Rioux, Daniel	30 juin 2011
La Capitale	Bertrand, Lucie	26 août 2011
Laval	Brunet, Alain	4 juillet 2011
Laval	Mongeau, Marie	21 septembre 2011
Laval	Mathieu, Claude	7 juillet 2011
Montréal	Poulin, Jocelyne	Présidente section Mtrl
Richelieu-Yamaska	Marceau, Juliette, mc	
Rive-Sud	Tessier, Danielle	12 août 2011
Rive-Sud	Dansereau, Carole	15 juillet 2011
Rive-Sud	Sicard, Louis	2 juillet 2011

CHANGEMENT D'ADRESSE

Vous avez déménagé? N'oubliez pas de faire vos changements d'adresse, tant à l'AQDER qu'à votre section.

Par courriel : info@retraiteaqder.ca Au téléphone : 514-353-3254

Par la poste : AQDER, bureau 100 7855, boul. L.-H. Lafontaine Anjou (Québec) H1K 4E4

Aussi, avez-vous pensé le faire à la CARRA, à La Capitale et l'Industrielle Alliance? Aux autres organismes gouvernementaux tels la RRQ et la RAMQ, revenu Québec et l'Agence de revenu du Canada...

Publication de l'AQDER Nouvelles : Composition et mise en pages : Réal Lemay

Comité de révision: Marjolaine Maltais

Madeleine Trudel

Paul Famelart

Responsable de la publication: André Desroches





Les travaux du Comité Consultatif des Services aux Retraités et les Enjeux de l'Indexation se sont poursuivis les 20 octobre et 24 novembre derniers.

Ces deux rencontres se sont tenues sous le signe de l'information. Que ce soit sur la situation financière des principaux fonds de retraite que sont le RREGOP, le RRPE, le RRE et le RRCE aussi bien que sur les services que la CARRA offre aux retraités.

Monsieur Rodrigue Dubé de l'ADR a présenté le document de son association concernant le dossier de l'indexation i.e. taux de cotisation, taux de rendement, taux d'inflation, valeur du RREGOP, coûts gouvernementaux, perte du pouvoir d'achat et FARR. Sur ce même sujet, la CARRA a tenu à apporter des précisions et des correctifs en y ajoutant la notion de taux réel de rendement qui est défini comme étant le taux de rendement au-dessus de l'inflation; cette nouvelle notion a une influence certaine sur les analyses financières.

L'AQRP a déposé ses documents au comité concernant une correction progressive de la désindexation.

Madame Arlette Bouchard du groupe Essaim a, pour sa part, présenté des documents de son groupe sur différents sujets en rapport avec les travaux du comité.

Plusieurs représentants des retraités ont posé, lors des deux dernières rencontres, des questions sur des points précis. Les réponses de la part des actuaires sont venues ou viendront dans les futures rencontres.

La partie information de notre mandat est presque terminée. Il nous restera à réaliser l'essentiel de notre mandat: **FAIRE CORRIGER LA PROBLÉMATIQUE DE LA DÉINDEXATION** des pensions.

Des rencontres préparatoires entre les représentants des retraités ont eu lieu et d'autres sont à venir afin de proposer des solutions réalistes et acceptables aux différents acteurs du CCSREI.



Jean Turgeon, membre du comité consultatif

ASSURANCE COLLECTIVE

Faites des vagues!

L'Industrielle Alliance est heureuse de s'associer à l'Association Québécoise des Directeurs et Directrices d'Établissement d'enseignement Retraités.

Votre partenaire de confiance.

www.inalco.com



INDUSTRIELLE ALLIANCE
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS INC.

Voir ce lien: <http://www.inalco.com/index.jsp>

JOYAUX DE RUSSIE, AU FIL DE LA MYTHIQUE VOLGA

Le comité voyages DER (Directrices/Directeurs d'école retraités), qui s'appelait auparavant Voyages Circuits de l'AQDER, existe depuis 1981. La Russie fut donc leur 31^{ième} voyage.

Ce groupe, formé de directrices et directeurs d'école retraités et de leurs amies/amis, est donc parti du 6 au 21 septembre 2011 pour découvrir ce grand pays qui s'étend sur deux continents.

C'était la première fois que je me joignais à ce groupe et je suis revenue enchantée de mon voyage. Ce sont des gens sympathiques qui viennent de toutes les régions du Québec, curieux et avides d'apprendre et surtout très ponctuels et disciplinés.

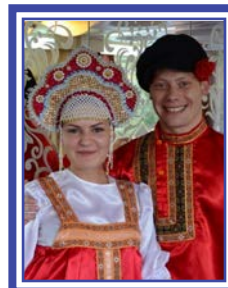
Ce circuit a été créé par l'Agence de voyage Traditours conjointement avec le comité voyage.

Lise Harnois et Pierre St-Germain, membres de l'AQDER, ont été des accompagnateurs extraordinaires et surtout à l'écoute de nos besoins tout le long du voyage.

L'histoire de la Russie est parfois cruelle mais aussi fascinante. J'ai aimé la façon russe d'accueillir leurs invités en partageant avec eux une grosse brioche.

J'ai eu la chance de déguster des mets régionaux et j'ai redécouvert la vodka qui rend le coeur si joyeux et surtout celle qui est faite à base des baies du sorbier! Quel magnifique voyage!

Leur prochaine destination : l'Inde ... Francine Deschamps Dubois, Membre du CD de la section Laval



L'INDE, PLUS QU'UN VOYAGE, C'EST UNE EXPÉRIENCE DE VIE



Une aventure !

Une expérience de vie!

Un pays où le quotidien est un bain de foule!

Une terre qui nous bouleverse, nous enchante et nous envoûte!

Venez découvrir l'INDE FASCINANTE ET MYSTIQUE, de Mumbai, à Varanasi jusqu'à Delhi, appelé le triangle d'or!

Venez parcourir les différentes provinces du nord, de l'ouest et du centre de l'Inde!

Deux groupes, initiés par le Comité voyages DER, partiront pour l'Inde pour une durée de 23 jours :

Le premier groupe visitera l'Inde :

du 29 octobre 2012 au 20 novembre 2012

Accompagnatrice : Lise Harnois (harnois.lise@cgocable.ca)

Le deuxième groupe visitera l'Inde :

du 12 novembre au 3 décembre 2012

Accompagnateur : Pierre St-Germain (pierrestg@videotron.ca)



DÎNER ANNUEL DE LA SECTION MARGUERITE-BOURGEOYS



Le conseil de direction de la section Marguerite-Bourgeois, de gauche à droite :
Richard Picotin, Louise Chenard, Gilles Vachon, Georges Duclos, Lucile Caron,
Yves Gravel, Paul Famelart

Le mardi 7 décembre, la section Marguerite-Bourgeois tenait son dîner de Noël annuel.

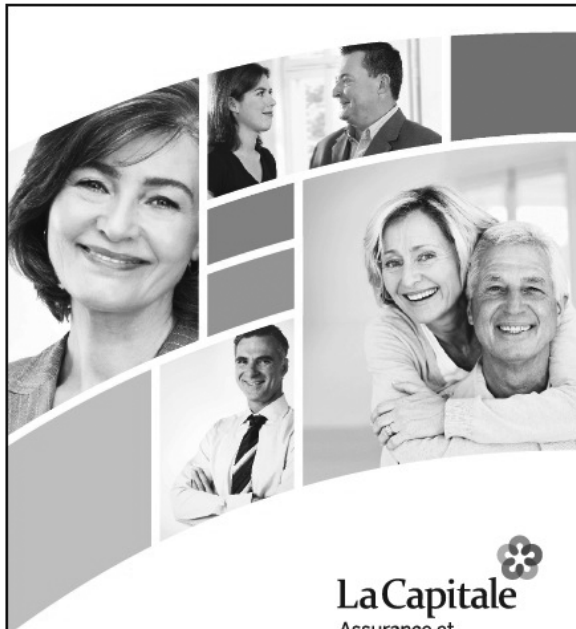
86 convives se sont présentés et les participants ont eu l'occasion de renouer avec des membres qu'ils n'avaient pas revus depuis belle lurette. Quelle fête chaleureuse et quelle démonstration de solidarité entre retraités de la fonction.

Lors du tirage des prix de présences, le secrétaire, Yves Gravel, en a profité

pour souligner l'anniversaire de l'ancien président de la section, Jacques Patenaude. Une soixantaine de photos de l'événement paraissent sur le site de la section (<http://aqder.csmb.qc.ca>).

Le conseil de direction souhaite «Bonne Année» à tous les membres de l'AQDER et à leurs proches.

Paul Famelart, président de la section Marguerite-Bourgeois



La Capitale
Assurance et
services financiers
Valoriser l'essentiel

Notre point commun: **l'avenir**

Grâce à votre travail exceptionnel en matière d'éducation, vous avez assuré pendant de nombreuses années l'avenir des jeunes. À sa manière, La Capitale assure votre avenir financier en vous offrant des produits d'assurance et des services financiers parfaitement adaptés à votre réalité.

- Conseils en finances personnelles
- Épargne, placements et fonds
- Assurances vie et santé individuelles
- Prêts hypothécaires et personnels

Communiquez avec votre conseiller en sécurité financière partenaire de La Capitale ou avec notre service à la clientèle

1 866 665-0500

<http://www.lacapitale.com/fr/particuliers/assurances/assurance-collective>

Message du comité du journal

Vos commentaires ou suggestions sont les bienvenus afin que nous puissions répondre le mieux possible à vos attentes.

Vous pouvez les acheminer par courrier électronique à l'attention du comité à l'adresse suivante:

desrochesa@hotmail.com ou par la poste à:

AQDER/Nouvelles 7855, boul. L.-H.-Lafontaine # 100 Anjou H1K 4E4

Soyez assurés que nous y porterons une attention particulière.



DÉCLARATIONS DE REVENU 2011



Primes d'assurance maladie à inclure dans vos frais de santé

Le tableau suivant a pour but de vous fournir le montant de votre prime annuelle d'assurance collective (incluant la taxe de 9%) que vous pouvez inscrire à titre de frais médicaux pour fins d'impôt 2011.

Pour votre impôt provincial

Inscrivez le montant total qui correspond à votre âge et à votre couverture.



Garanties	Regroupement	Taux mensuel avec taxe	Total pour l'année si 12 mois payés
Individuelle	100 (moins de 55 ans)	83,47 \$	1 001,67 \$
Monoparentale	100 (moins de 55 ans)	124,28 \$	1 491,38 \$
Couple	100 (moins de 55 ans)	165,72 \$	1 988,68 \$
Familiale	100 (moins de 55 ans)	203,23 \$	2 428,77 \$
Individuelle	100 (55 à 59 ans)	105,14 \$	1 261,70 \$
Monoparentale	100 (55 à 59 ans)	157,72 \$	1 892,68 \$
Couple	100 (55 à 59 ans)	209,06 \$	2 508,74 \$
Familiale	100 (55 à 59 ans)	244,82 \$	2 937,90 \$
Individuelle	100 (60 à 64 ans)	127,02 \$	1 524,21 \$
Monoparentale	100 (60 à 64 ans)	190,54 \$	2 286,51 \$
Couple	100 (60 à 64 ans)	252,84 \$	3 034,04 \$
Familiale	100 (60 à 64 ans)	280,98 \$	3 371,76 \$
Individuelle	100 (plus de 65 ans) avec RAMQ	49,10 \$	589,25 \$
Monoparentale	100 (plus de 65 ans) avec RAMQ	73,65 \$	883,82 \$
Couple	100 (plus de 65 ans) avec RAMQ	96,94 \$	1 163,34 \$
Familiale	100 (plus de 65 ans) avec RAMQ	102,44 \$	1 229,26 \$
Catégorie plus de 65 ans n'ayant pas adhéré à la RAMQ			
Individuelle	200 (sans RAMQ)	219,84 \$	2 638,11 \$
Monoparentale	200 (sans RAMQ)	225,80 \$	2 709,65 \$
Couple	200 (sans RAMQ)	437,10 \$	5 245,21 \$
Familiale	200 (sans RAMQ)	448,57 \$	5 382,81 \$

* Si vous avez contribué pour moins de 12 mois, multipliez le montant mensuel par le nombre de mois concernés; par exemple, si vous avez changé de couverture ou de catégorie durant l'année, utilisez les montants correspondants selon les mois de couverture.

À ce montant, vous pouvez ajouter les frais non remboursés par l'assureur, par exemple la différence entre le montant de la réclamation et celui du remboursement, la franchise ainsi que les frais exclus à votre contrat tels que les lunettes, les soins dentaires, etc. Le crédit provincial auquel vous avez droit est appliqué sur l'excédent de 3 % du revenu combiné des conjoints et ce sans maximum. Il peut être demandé par vous ou votre conjoint.

Pour votre impôt fédéral

Vous pouvez utiliser le même montant que celui établi au provincial en incluant les frais non remboursés. Toutefois, vous devez soustraire de ce dernier le montant apparaissant à la case « J » de votre relevé 1 du provincial.

Au fédéral, les frais médicaux pour la famille peuvent être utilisés par vous ou votre conjoint. Un crédit vous sera accordé sur l'excédent du montant le moins élevé entre 3 % du revenu net ou 2 052 \$. Il est avantageux que ceux-ci soient utilisés par le conjoint ayant le plus bas revenu, à condition que ce dernier ait suffisamment d'impôt à payer.

Paul Famelart, directeur général

